



4, place de l'Église
92500 Rueil-Malmaison
contact@rueilcommercesplus.com
www.rueilcommercesplus.com

GRAND JEU DE PAQUES

« IDENTIFIE LES ŒUFS RUEIL COMMERCES PLUS ET GAGNE DES CHOCOLATS ET DES CHEQUES CADEAUX »

Règlement du Jeu :

Objet :

Disposer d'un règlement pour le Grand Jeu de Pâques qui sera organisé par l'association Rueil Commerces Plus du mercredi 07 avril au dimanche 27 avril 2025 inclus, à Rueil-Malmaison.

Article 1 :

L'association Rueil Commerces Plus organise un jeu gratuit sans obligation d'achat.

30 œufs Rueil Commerces Plus ont été dissimulés dans les vitrines de 30 commerçants, artisans ou prestataires de services adhérents à l'association Rueil Commerces Plus.

La Liste des commerçants adhérents à l'association est disponible sur le site www.rueilcommercesplus.com.

Le but du jeu est d'identifier les 30 œufs Rueil Commerces Plus et d'indiquer dans quels commerces ils se trouvent (cf visuel ci-dessous). Il s'agit de décorations en bois sur lesquelles sont collées

Attention, aucun œuf n'a été placé chez les adhérents Rueil Commerces Plus n'ayant pas pignon sur rue. Les 30 œufs sont dissimulés exclusivement dans les vitrines et sont visibles depuis l'extérieur du local.



Pour participer, chaque joueur devra compléter un formulaire, accessible sur la plateforme www.jaimerueiljeparticipe.fr, sur lequel il indiquera dans quels établissements se trouvent les œufs Rueil Commerces Plus et cela pour le maximum d'œufs repérés. Il est possible de participer sans avoir trouvé les 30 œufs.

Les gagnants sont ceux qui auront localisé le plus d'œufs chez les commerçants. En cas d'ex aequo, les gagnants seront départagés sur leur rapidité à avoir rempli le formulaire.

Article 2 :

Ce jeu est ouvert à tous, à l'exception des commerçants et des organisateurs de l'opération.

Les joueurs devront se connecter ou créer obligatoirement un compte sur la plateforme « jaimerueiljeparticipe.fr » afin d'accéder au formulaire qui permettra d'indiquer les noms des commerces dans lesquels ils ont identifié les œufs.

Il conviendra de remplir tous les champs demandés : NOM, PRENOM, PSEUDO, ADRESSE POSTALE, ADRESSE MAIL, NUMERO DE TELEPHONE ET NOMS DES COMMERCES (30 au maximum).

Une seule participation par compte sera acceptée. En cas de plusieurs réponses reçues pour un même compte, c'est la première réponse qui sera retenue ; la date et l'heure de l'enregistrement des réponses via jaimerueiljeparticipe.fr faisant foi.

Article 3 :

La date limite de participation est fixée au dimanche 27 avril 2025 à minuit. Les résultats seront communiqués sur le site, le compte Instagram et sur la page Facebook à partir du mardi 29 avril 2025.

Article 4 :

A gagner :

1^{er} lot : un chèque cadeau d'une valeur de 100€ valable chez les adhérents Rueil Commerces Plus qui les acceptent (liste accessible sur le site www.rueilcommercesplus.com) ainsi qu'un panier de chocolats d'une valeur de 50€.

2^{ème} lot : un chèque cadeau d'une valeur de 50€ valable chez les adhérents Rueil Commerces Plus qui les acceptent (liste accessible sur le site www.rueilcommercesplus.com) ainsi qu'un panier de chocolats d'une valeur de 50€.

Du 3^{ème} lot au 6^{ème} lot : 1 chèque cadeau d'une valeur de 25€ valable chez les adhérents Rueil Commerces Plus qui les acceptent ((liste accessible sur le site www.rueilcommercesplus.com)

Du 7^{ème} au 16^{ème} lot : 1 chèque cadeau d'une valeur de 15€ valable chez les adhérents Rueil Commerces Plus qui les acceptent

Les lots sont offerts par l'association Rueil Commerces Plus et représentent la somme totale de 500€.

Le nombre de gagnants sera fonction du nombre de lots à gagner soit 16.

Les lots ne seront ni repris, ni échangés, ni compensés par leur valeur numéraire.

Article 5 :

Les gagnants seront identifiés via notre formulaire créé exclusivement pour ce jeu et qui permettra de connaître le jour et l'heure de remplissage du formulaire.

Les 2 premiers gagnants seront contactés par téléphone le mardi 29 mai et seront invités à venir retirer leurs lots lors d'un rendez-vous fixé avec Rueil Commerces Plus. Une photo sera prise à cette occasion si les gagnants sont d'accord.

La liste de tous les gagnants sera disponible à partir du 30 mai sur le site de l'association Rueil Commerces Plus et sur les réseaux sociaux de l'association (Facebook et Instagram).

Les lots seront à retirer, sur présentation d'une pièce d'identité et en mains propres à la Boutique de l'Impératrice Joséphine située Place du 11 novembre à partir du mercredi 30 avril (pendant les horaires d'ouverture de la boutique) et avant le samedi 28 juin 2025.

La liste complète des gagnants sera conservée par le bureau de Rueil Commerces Plus, organisateur de l'opération.

Article 6 :

L'association Rueil Commerces Plus s'engage à protéger les données à caractère personnel de tous ses utilisateurs et plus particulièrement depuis la mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

En participant au « Grand Jeu de Pâques », vous consentez à ce que vos données soient enregistrées dans un fichier informatisé par l'association Rueil Commerces Plus. Vos données seront conservées pendant une durée de 10 ans. Les informations nominatives collectées sont destinées à l'usage exclusif de l'Association de Commerçants et Artisans de Rueil Malmaison RUEIL COMMERCES PLUS.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016-679 sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : Association Rueil Commerces Plus – 4 place de l'Eglise à RUEIL MALMAISON ou par mail à donnees@rueilcommercesplus.com.